

Statut du docteur junior

L'extension du DES de médecine générale à quatre ans avec création d'une phase de consolidation en milieu ambulatoire libéral s'inscrit dans une trajectoire ouverte par l'article 37 de la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2023.

Cette dernière phase du DES est consacrée à la mise en responsabilité progressive, avec des missions cliniques et organisationnelles (entre apprentissage et pratique professionnelle autonome et indépendante !). .



Le troisième cycle des études médicales se réalise sous deux statuts: celui de d'interne et celui de docteur junior.

Le statut de docteur junior est à distinguer de celui de l'interne. Les dispositions applicables aux docteurs juniors sont fortement inspirées de celles relatives aux internes.

Les dispositions relatives

- au temps de travail,
- au temps de présence en stage afin de le valider,
- aux primes et indemnités,
- à la couverture sociale,
- aux droits syndicaux,
- aux garanties disciplinaires,
- à la disponibilité,
- à l'année de recherche
- et aux remplacements applicables aux internes, sont également applicables aux docteurs juniors.

Docteur junior

Ce nouveau statut contribue à rendre plus lisible, progressif et personnalisé, le 3ème cycle des études médicales, en l'articulant autour de 3 phases.

Ainsi, à l'issue de la **validation** d'une phase socle et d'une phase **d'approfondissement**, les étudiants accèdent en phase de **consolidation** et obtiennent dès lors le **statut de docteur junior**.

La durée des études en qualité de docteur junior courra **sur un an (spécialités médicales) ou 2 ans (spécialités chirurgicales)**.

Le docteur junior exerce sous la responsabilité d'un praticien senior, mais il dispose d'une autonomie croissante dans la prise en charge des patients.





La thèse est donc le préalable au statut de Docteur Junior.

Lorsqu'il a validé l'ensemble des connaissances et compétences nécessaires à la validation de la phase 2 de la spécialité suivie, ***soutenu avec succès la thèse et obtenu le diplôme d'Etat de docteur en médecine, il est nommé Docteur junior.***

Dans les 3 mois suivant cette nomination, le DJ demande à être inscrit pour la durée de la phase 3 restant à accomplir, sur un ***tableau spécial établi et tenu à jour par le conseil départemental de l'ordre des médecins du département du centre hospitalier universitaire de rattachement.*** C'est un préalable à l'inscription définitive.

Enfin il contracte une **RCP adaptée qui est obligatoire.**

L'appariement via le *Big Matching*

Le *Big Matching* correspond à la **procédure nationale d'appariement entre les docteurs juniors et les postes ouverts** en phase de consolidation.

Concrètement, les docteurs juniors expriment leurs vœux en fonction des postes disponibles, tandis que les établissements formulent leurs propositions.

L'appariement final vise à concilier :

- Les préférences du candidat ;
- Les besoins des établissements ;
- Et les capacités d'accueil validées par les instances universitaires et les ARS.

Ce système prévoit ainsi une répartition cohérente des docteurs juniors sur l'ensemble du territoire, en tenant compte des spécialités et des besoins de santé.



Modalités de nomination

Après le *Big Matching*, le DJ est nommé officiellement par l'autorité compétente (ministère de la Santé ou ARS), sur proposition de l'université et de l'établissement d'accueil.

La nomination précise :

- L'établissement d'affectation (souvent un CHU ou un établissement partenaire) ;
- La spécialité et le cadre d'exercice ;
- La durée de la phase de consolidation du DES.

À compter de cette nomination, le docteur junior peut exercer ses fonctions dans le cadre réglementaire prévu, avec autonomie supervisée et selon les règles spécifiques à sa spécialité et à son établissement.



La nomination du docteur junior est obligatoire, elle conditionne l'accès aux fonctions, à la rémunération et aux droits attachés au statut. Aucune activité en phase de consolidation ne peut commencer avant cette décision officielle.

Quelle durée et où exerce le Docteur junior ?

La phase de DJ dure en moyenne :

- 1 an pour les spécialités médicales et chirurgicales courtes,
- 2 ans pour certaines spécialités à forte technicité (comme la chirurgie ou l'anesthésie-réanimation).

Le médecin reste rattaché à une université, mais exerce son activité principalement au sein d'un établissement agréé.

Le poste est généralement situé dans :

- un centre hospitalier universitaire (CHU),
- un centre hospitalier général agréé,
- ou une clinique partenaire d'une université.
- en ambulatoire: libéral ou salarié, maître de stage (surtout la médecine générale)
- Certaines spécialités, notamment en médecine du sommeil, psychiatrie ou anesthésie, proposent aussi des postes en établissements privés ou centres de recherche appliquée.



Toulon- Horloge de l'ancien tribunal administratif.



Comment ?

La supervision par le praticien du lieu du stage doit organiser la restitution régulière par le docteur junior de toute activité réalisée en autonomie.

Les actes qui ne peuvent être réalisés en autonomie, sont réalisés sous le régime en vigueur pour les internes.

Comme pour le statut d'interne en médecine ([article R.6153-3 du Code de la santé publique](#)), le code dispose que « *le docteur junior exerce ses fonctions par délégation et sous la responsabilité du praticien dont il relève* » ([Article R6153-1-2 du code de la santé publique](#)).

La responsabilité du Docteur junior

Le DJ exerce sous le **régime de l'autonomie supervisée**. En qualité de praticien en formation, il est habituellement couvert par l'assurance de son établissement pour la nature des actes qu'il réalise dans le cadre de ses missions de DJ.

Il ne s'agit toutefois que d'une couverture partielle, qu'il convient de compléter en souscrivant une assurance **Responsabilité civile professionnelle médicale** complémentaire. *.. (elle est souvent offerte par l'assureur)*

L'assurance RCP⁽¹⁾ vous couvre si votre responsabilité est mise en cause par un patient qu'il vous faut indemniser personnellement :

- en cas de faute détachable du service (erreur de côté, surdosage à l'hôpital, abus de fonction en établissement privé, etc.) ;
- pour les actes réalisés en dehors de votre établissement (assistance sur la voie publique, soins prodigués à des proches) ;
- dans le cadre d'une condamnation au pénal (homicide ou blessures involontaires, non-assistance à personne en danger, etc.).

L'assurance Protection juridique vous permet de bénéficier, quant à elle, de la recherche de solutions amiables ou judiciaires en cas de litige, et des informations juridiques, même en l'absence de litige.

- (De plus, en cas de remplacements, elle est obligatoire).



Les référentiels

Un référentiel (pour chaque spécialité) de mises en situation se référant aux maquettes de formation définies par arrêté conjoint des ministres chargés de l'enseignement supérieur, de la santé et du ministre de la défense fixe, pour chaque spécialité, les étapes du parcours permettant au DJ d'acquérir progressivement une ***pratique professionnelle autonome.***



Ses droits

- Bien que travaillant sous supervision d'un sénior, le docteur junior bénéficie d'une certaine autonomie dans la gestion quotidienne des cas cliniques.
- Rémunération fixe, supérieure à celle des internes.
- Participation à des formations continues, la lecture de publications médicales, et la recherche constante de connaissances nouvelles.
- Des congés et avantages similaires à ceux d'un salarié hospitalier.
- Le docteur junior peut aussi participer à la permanence des soins (gardes, astreintes) et percevoir les indemnités correspondantes.



Ses obligations


- Respecter le projet pédagogique individuel défini avec l'université et l'établissement d'accueil.
- S'intégrer aux équipes médicales, participant aux réunions cliniques, aux revues de cas, et collaborant avec d'autres professionnels de la santé
- Participer activement à la prise en charge des patients, sous supervision.
- Respecter les normes éthiques et légales de la pratique médicale est une responsabilité fondamentale.
- Tenir un portefeuille d'activités et de compétences (équivalent d'un portfolio).
- Soutenir sa thèse d'exercice avant la fin de la phase de consolidation (s'il ne l'a pas encore fait).

Le DJ reçoit des « **émoluments forfaitaires** » auxquels s'ajoutent les primes, indemnités et gardes.

Le décret publié fin août 2025 précise que les nouvelles mesures de rémunération entreront en vigueur avec la première promotion qui démarrera sa quatrième année en novembre 2026

- les émoluments forfaitaires : 28 495 € bruts annuels en 2023
- une prime d'autonomie, fixée à 5 000 € la 1^{ère} année de la phase 3 de consolidation et 6 000 € la 2^{ème} année,
- une indemnité forfaitaire d'hébergement de 300 € bruts/ mois, versée aux DJ dont le stage ambulatoire est réalisé dans une zone sous-dense localisée à plus de 30 km de leur centre de formation,
- les gardes assurées, indemnisée de 149€ brut pour 12h, passant à 163 € brut lorsqu'elles sont effectuées le week-end ou les jours fériés.
- *Des indemnités spécifiques* dans certaines zones géographiques (DOM-TOM, zones sous-dotées).

Combien gagne un docteur junior ?

 **Bon à savoir** : le DJ cotise à la retraite et bénéficie d'une protection sociale complète, comme un salarié hospitalier.

Congés alloués au DJ

Les congés annuels des docteurs juniors s'élèvent à 25 jours ouvrés.

Les docteurs juniors bénéficient également d'une protection sociale complète incluant les congés maternité, paternité et adoption.

Un dispositif spécifique prévoit aussi des congés pour raisons de santé : maladie ordinaire, longue maladie jusqu'à 30 mois, ou congé sans rémunération d'une durée maximale de 12 mois.



La supervision est assurée par le PAMSU auquel le DJ peut avoir recours à tout moment de son exercice. Ce compagnonnage a pour objet le conseil, l'accompagnement dans les actes médicaux accomplis par le DJ et la prise en charge d'une situation à laquelle ce dernier ne pourrait faire face en autonomie.

Leurs obligations de service comprennent **huit demi-journées par semaine**, cette durée étant calculée en moyenne sur le trimestre.

Le DJ a son propre bureau équipé, il agit de manière autonome, mais dans un cadre organisé et supervisé. Il revoit avec le sénior les dossiers qui lui posent problème.

Le problème principal est l'absence de CPS à ce jour.

A noter que ce n'est ni le maître de stage ni le DJ qui encaisse les honoraires. Le tiers payant est appliqué, se pose le problème de la part mutuelle.

En milieu libéral

Le temps de travail du DJ s'organise autour des consultations, des gardes et de la formation continue. La structure d'accueil veille à créer les conditions optimales pour développer son autonomie professionnelle, tout en maintenant un encadrement adapté.



L'entrée en vigueur différée à novembre 20226, vise à laisser le temps d'organiser les terrains de stage et l'encadrement pédagogique dans les cabinets de ville et les structures ambulatoires.

En milieu hospitalier



Leurs obligations de service comprennent *huit demi-journées par semaine*, cette durée étant calculée en moyenne sur le trimestre.

Le docteur junior est autorisé à participer au service de gardes et astreintes des étudiants de troisième cycle des études de médecine.

Elle est transmise au conseil de l'ordre auquel le docteur junior est inscrit. Le conseil de l'ordre fait figurer au tableau spécial la capacité du docteur junior à assurer des gardes ou des astreintes médicales.

Le temps réalisé pendant les gardes et lors des déplacements survenant au cours d'une période d'astreinte, y compris le temps de trajet, est décompté comme du temps de travail effectif et comptabilisé dans les obligations de service.

Après le statut de Docteur junior !

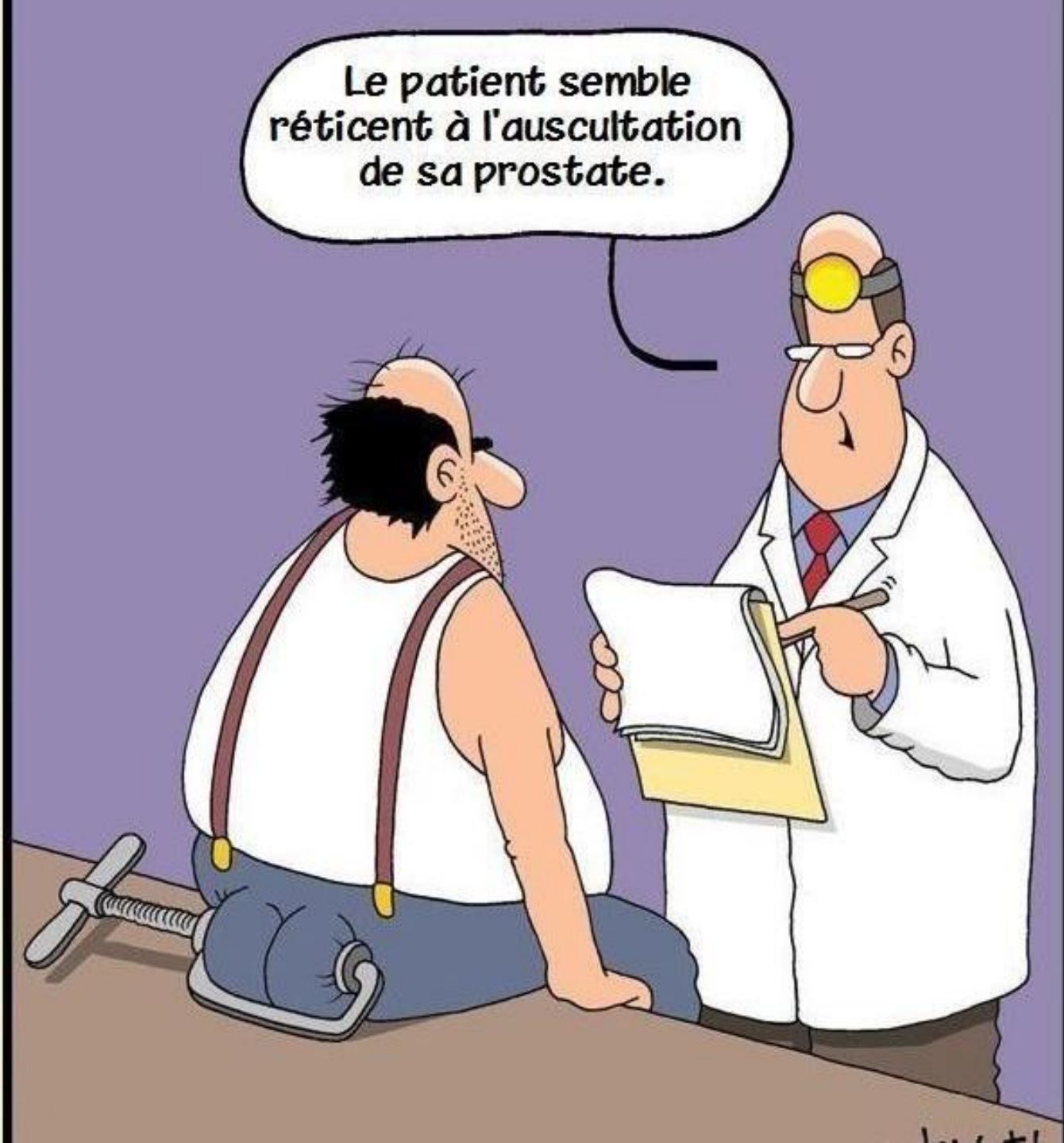
À l'issue de cette phase, le médecin obtient le DES et peut :

- candidater à un poste hospitalier (PCH),
- s'installer en libéral (cabinet, maison de santé, centre médical),
- rejoindre un établissement privé, ou poursuivre dans la recherche ou l'enseignement.

Tremplin pour définir sa trajectoire, le statut de docteur junior permet de :

- se familiariser avec la gestion d'un service,
- renforcer ses compétences cliniques,
- confirmer ou affiner son projet professionnel,
- bénéficier d'une expérience valorisable dans le public comme dans le privé.

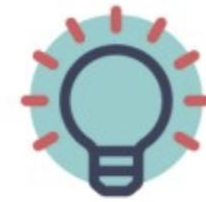
De nombreux praticiens affirment que cette phase leur a permis de mieux choisir entre **carrière hospitalière, activité mixte ou installation libérale.**



Préparer sa sortie des études!

Quelques conseils pratiques avant la fin de cette période :

- Anticiper la *recherche d'un poste* : consulter les offres dès les 6 derniers mois.
- *Mettre à jour son CV médical* avec les compétences acquises (gestion de patients, protocoles, coordination).
- Se renseigner sur les *statuts possibles* (salariat, libéral, remplacements, etc.).
- *Prendre rdv avec un conseiller ordinal*.



Construction de votre futur projet professionnel



Acquisition des compétences et connaissances relatives à votre spécialité



Autonomie progressive





Conclusion

Un entretien individuel avec le praticien responsable des lieux de stage définit précisément le périmètre d'action. Cette restitution régulière permet d'ajuster les responsabilités confiées et garantit une montée en compétences sécurisée.

Si le statut du DJ ne confère pas le plein exercice de médecin, les responsabilités s'apparentent cependant à celles d'un docteur senior.

En effet, pour les actes réalisés en autonomie supervisée, le DJ en réfère au praticien responsable, mais il est seul.

Selon la spécialité, il est possible de demander à participer au *service de gardes et astreintes médicales*.